

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01820

Numéro SIREN : 844 615 906

Nom ou dénomination : 4FISH

Ce dépôt a été enregistré le 18/12/2023 sous le numéro de dépôt 24830

n° de
dépôt



24830

n° de
gestion

18 DEC. 2023

Guilly

n° de
chrono

4FISH
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 251 000 euros
Siège social : 22 avenue de Louveciennes, 78170 La Celle-Saint-Cloud
844 615 906 R.C.S. VERSAILLES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

L'an 2023,
Le 30 juin,
A 10 heures,

Monsieur Eric FISCHMEISTER, demeurant 22, avenue de Louveciennes, 78170 La Celle-Saint-Cloud.

Associé unique de la Société 4FISH,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Eric FISCHMEISTER, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération du Président ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Conformément à l'article R. 221-3 du Code de commerce, le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, il donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'associé unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 49 987 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	49 987 euros
Auquel s'ajoute le "Report à nouveau"	65 103 euros
En totalité à la réserve légale	<u>115 090 euros</u>

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 1 369 879 euros pour un capital social de 1 251 000 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique prend acte qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2022.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'associé unique
Monsieur Eric FISCHMEISTER

DocuSigned by:
Eric Fischmeister
1F45D2736BA1478...

DS
EF

4FISH
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 251 000 euros
Siège social : 22 avenue de Louveciennes, 78170 La Celle-Saint-Cloud
844 615 906 R.C.S. VERSAILLES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Bénéfice de l'exercice :	49 987 euros
Auquel s'ajoute le "Report à nouveau"	65 103 euros
En totalité à la réserve légale	<u>115 090 euros</u>

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 1 369 879 euros pour un capital social de 1 251 000 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Décision de l'associé unique en date du 30 juin 2022.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Eric FISCHMEISTER

DocuSigned by:
Eric Fischmeister
1F45D2736BA1478...

DS
EF

CAELIS

CONSEIL
ET EXPERTISE
COMPTABLE



SAS 4FISH

22 avenue de Louveciennes
78170 LA CELLE-SAINT-CLOUD

Etats financiers du 01/01/2022 au 31/12/2022

Certifié conforme

Frédéric Siméon
Olivier Bergeron
Philippe Dias
Associés

caelis@caelis.fr

t. paris +33 (0)1 42 65 25 12

1, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
12, rue du Helder
75009 Paris

www.caelis.fr

Société d'expertise comptable inscrite
au tableau de l'ordre de la région Paris Île de
France

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan	3
ACTIF	3
<i>Actif immobilisé</i>	3
<i>Actif circulant</i>	3
PASSIF	4
<i>Capitaux Propres</i>	4
<i>Provisions pour risques et charges</i>	4
<i>Emprunts et dettes</i>	4
Compte de résultat	5
Bilan détaillé	7
ACTIF	7
<i>Actif immobilisé</i>	7
<i>Actif circulant</i>	7
PASSIF	8
<i>Capitaux Propres</i>	8
<i>Provisions pour risques et charges</i>	8
<i>Emprunts et dettes</i>	8
Compte de résultat détaillé	9
Annexes Légales	11
Compte de résultat comparé	18
Soldes intermédiaires de gestion	19
Tableau de financement	21
Résultat fiscal	24

SAS 4FISH

Attestation de Présentation

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 14/02/2019 nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS 4FISH

pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 24 pages, se caractérisent par les données suivantes :

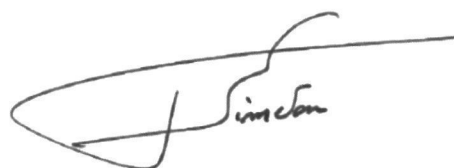
total du bilan	1 444 776,51 Euros
chiffre d'affaires	Néant
résultat net comptable	49 986,53 Euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du conseil supérieur de l'Ordre des Experts Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS, le 29/06/2023

Frédéric SIMEON



SAS 4FISH

COMPTES ANNUELS

SAS 4FISH

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	1 143 931		1 143 931	1 348 485	- 204 554
Créances rattachées à des participations	111 732		111 732	13 688	98 044
Autres titres immobilisés	100 000		100 000	100 000	
Prêts					
Autres immobilisations financières	27 161		27 161		27 161
TOTAL (I)	1 382 825		1 382 825	1 462 172	- 79 347
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	61 952		61 952	204	61 748
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	61 952		61 952	204	61 748
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 444 777		1 444 777	1 462 376	- 17 599

SAS 4FISH

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 251 000)	1 251 000	1 251 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	3 789		3 789
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	65 103	30 999	34 104
Résultat de l'exercice	49 987	37 893	12 094
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 369 879	1 319 892	49 987
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	100	58 815	- 58 715
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 172	1 225	- 53
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux	217	217	
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 408	2 226	1 182
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	70 000	80 000	- 10 000
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	74 898	142 484	- 67 586
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 444 777	1 462 376	- 17 599

SAS 4FISH

Compte de résultat

Présenté en Euros

Présente en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services						
Chiffres d'affaires Nets						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits				1	- 1	-100
Total des produits d'exploitation (I)				1	- 1	-100
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes		13 475	9 249	4 226	45,69	
Impôts, taxes et versements assimilés			64	- 64	-100	
Salaires et traitements			4 802	- 4 802	-100	
Charges sociales			3 195	- 3 195	-100	
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges				3	- 3	-100
Total des charges d'exploitation (II)		13 475	17 314	- 3 839	-22,17	
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)		-13 475	-17 313	3 838	22,17	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés		1 619		1 619	N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)		1 619		1 619	N/S	
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)						
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		1 619		1 619	N/S	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)		-11 855	-17 313	5 458	31,53	

SAS 4FISH

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	791 165	605 700	185 465	30,62
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	791 165	605 700	185 465	30,62
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	229	640	- 411	-64,22
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	718 098	542 156	175 942	32,45
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	718 327	542 796	175 531	32,34
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	72 838	62 904	9 934	15,79
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	10 996	7 698	3 298	42,84
Total des Produits (I+III+V+VII)	792 784	605 701	187 083	30,89
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	742 798	567 808	174 990	30,82
RESULTAT NET	49 987	37 893	12 094	31,92
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

SAS 4FISH

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Autres participations	1 143 931		1 143 931	1 348 485	- 204 554
261001 Titres bilberry				49 913	- 49 913
261002 Titres ixigen	99 898		99 898	99 898	
261003 Titres orixha	30 058		30 058	30 058	
261004 Titres gaoma therapeutics	24 999		24 999	24 999	
261005 Titres sci forma	49 779		49 779	49 779	
261006 Titres waltio	25 000		25 000	25 000	
261007 Apmonia therapeutic absa	30 000		30 000	9 000	21 000
261020 Titres oncomedics				110 000	- 110 000
261030 Titres vetbiobank	50 008		50 008	50 008	
261040 Titres global bioenergies	609 160		609 160	774 845	- 165 685
261050 Titres media capital	14 999		14 999	14 999	
261060 Titres 45-8 energy	79 985		79 985	79 985	
261080 Titres gosense	30 000		30 000	30 000	
261200 Titres Neuraltide	100 045		100 045		100 045
Créances rattachées à des participations	111 732		111 732	13 688	98 044
267402 créance / participation ixigen	100 000		100 000		100 000
267405 Créance / particip. sci forma	11 732		11 732	13 688	- 1 956
Autres titres immobilisés	100 000		100 000	100 000	
271801 Fpci polytechnique ventures	100 000		100 000	100 000	
Autres immobilisations financières	27 161		27 161		27 161
275101 Retenue de garantie cession Billberr	27 161		27 161		27 161
TOTAL (I)	1 382 825		1 382 825	1 462 172	- 79 347
Actif circulant					
Disponibilités	61 952		61 952	204	61 748
512100 Banque Rothschild	61 952		61 952	204	61 748
TOTAL (II)	61 952		61 952	204	61 748
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 444 777		1 444 777	1 462 376	- 17 599

SAS 4FISH

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 251 000)	1 251 000	1 251 000	
101300 Capital appelé versé	1 251 000	1 251 000	
Réserve légale	3 789		3 789
106100 Réserve légale	3 789		3 789
Report à nouveau	65 103	30 999	34 104
110000 Report à nouveau	65 103	30 999	34 104
Résultat de l'exercice	49 987	37 893	12 094
TOTAL (I)	1 369 879	1 319 892	49 987
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Associés	100	58 815	- 58 715
455100 C/c eric fischmeister	100	58 815	- 58 715
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 172	1 225	- 53
401000 Fournisseurs	600	589	11
408100 Factures non parvenues	572	636	- 64
. Organismes sociaux	217	217	
438630 Prov ta	89	89	
438640 Prov fc	129	129	
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 408	2 226	1 182
444000 Impot societe	3 408	2 226	1 182
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	70 000	80 000	- 10 000
279801 Fpci polytechnique ventures qpart non libéré	70 000	80 000	- 10 000
TOTAL (IV)	74 898	142 484	- 67 586
TOTAL PASSIF (I à V)	1 444 777	1 462 376	- 17 599

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Autres produits		1	- 1	-100
758000 Produits divers de gestion cou		1	- 1	-100
Total des produits d'exploitation (I)		1	- 1	-100
Autres achats et charges externes	13 475	9 249	4 226	45,69
616100 Assurance fiscadas	182	182		0,00
622600 Honoraires comptables	4 172	4 172		0,00
622610 Honoraires social		579	- 579	-100
622630 Honoraires divers	7 733	2 538	5 195	204,69
622700 Frais d'actes et contentieux	91	46	45	97,83
627000 Frais bancaires	24	44	- 20	-45,45
627100 Frais sur titres	773	1 188	- 415	-34,93
628100 Cotisations	500	500		0,00
Impôts, taxes et versements assimilés		64	- 64	-100
631200 Taxe d'apprentissage		33	- 33	-100
633300 Formation continue		32	- 32	-100
Salaires et traitements		4 802	- 4 802	-100
641100 Salaires		4 802	- 4 802	-100
Charges sociales		3 195	- 3 195	-100
645100 Cot. urssaf		1 441	- 1 441	-100
645200 Cotisations mutuelle et prévoyance		1 464	- 1 464	-100
645300 Cotisations aux caisses de ret		290	- 290	-100
Autres charges		3	- 3	-100
658000 Charges diverses de gestion co		3	- 3	-100
Total des charges d'exploitation (II)	13 475	17 314	- 3 839	-22,17
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-13 475	-17 313	3 838	22,17
Autres intérêts et produits assimilés	1 619		1 619	N/S
768000 Autres produits financiers	1 619		1 619	N/S
Total des produits financiers (V)	1 619		1 619	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 619		1 619	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)	-11 855	-17 313	5 458	31,53
Produits exceptionnels sur opérations en capital	791 165	605 700	185 465	30,62
775610 Produit cession immo	791 165	605 700	185 465	30,62
Total des produits exceptionnels (VII)	791 165	605 700	185 465	30,62
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	229	640	- 411	-64,22
672000 Ch. sur ex. antérieurs	229	640	- 411	-64,22
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	718 098	542 156	175 942	32,45
675600 Vnc immo. financières	718 098	542 156	175 942	32,45
Total des charges exceptionnelles (VIII)	718 327	542 796	175 531	32,34
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	72 838	62 904	9 934	15,79
Impôts sur les bénéfices (X)	10 996	7 698	3 298	42,84
695000 Impots sur les benefices	10 996	7 698	3 298	42,84
Total des Produits (I+III+V+VII)	792 784	605 701	187 083	30,89
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	742 798	567 808	174 990	30,82
RESULTAT NET	49 987	37 893	12 094	31,92

ANNEXES LEGALES

Annexes Légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 1 444 776,51 €
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 49 986,53 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES _____ 12

Règles et méthodes comptables 13

Changements de méthode 13

COMPLEMENTS D'INFORMAT° RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT __ 14

Etat des immobilisations 14

Etat des échéances des créances et des dettes 15

INFORMATIONS ET COMMENTAIRES SUR _____ 16

Charges à payer et avoirs à établir 16

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices 16

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	1 362 172		615 164
Autres titres immobilisés	100 000		
Prêts et autres immobilisations financières			27 161
TOTAL	1 462 172		642 325
TOTAL GENERAL	1 462 172		642 325

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		721 673	1 255 664	1 255 664
Autres titres immobilisés			100 000	100 000
Prêts et autres immobilisations financières			27 161	27 161
TOTAL		721 673	1 382 825	1 382 825
TOTAL GENERAL		721 673	1 382 825	1 382 825

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	111 732		111 732
Prêts			
Autres immobilisations financières	27 161		27 161
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	138 893		138 893
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 172	1 172		
Personnel et comptes rattachés	217	217		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	3 408	3 408		
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	70 000	70 000		
Groupe et associés	100	100		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	74 898	74 898		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	100			

SAS 4FISH

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	572
Dettes fiscales et sociales	217
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 0)	
TOTAL	790

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	-11 855	
Résultat exceptionnel (et participation)	72 838	
Résultat comptable	49 987	10 996

DONNEES DE GESTION

Compte de résultat comparé

	31/12/2022	31/12/2021	Variation	
	Montant	Montant	Montant	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	0	0	0	NA
Salaires	0	-4 802	4 802	-100%
Charges sociales	0	-3 195	3 195	-100%
MARGE NETTE	0	-7 997	7 997	-100%
Frais de fonctionnement	-13 293	-9 067	-4 225	47%
Frais de véhicules	-182	-182	0	0%
Impôts et taxes	0	-64	64	-100%
<i>Total charges d'exploitation</i>	<i>-13 475</i>	<i>-9 316</i>	<i>-4 159</i>	<i>45%</i>
RESULTAT D'EXPLOITATION	-13 475	-17 313	3 838	-22%
Résultat financier	1 619	0	1 619	NA
Résultat exceptionnel	72 838	62 904	9 934	16%
Impôts sur les bénéfices	-10 996	-7 698	-3 298	43%
RESULTAT NET	49 987	37 893	12 093	32%

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
- Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue				
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice				
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)				
Taux de marge brute sur production	%	%		
Marge brute globale (I + II)				
Taux de marge brute globale	%	%		
- Services extérieurs et autres charges externes	13 475	9 249	4 226	45,69
Valeur ajoutée produite	-13 475	-9 249	- 4 226	45,69
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	%	%		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés		64	- 64	-100
- Salaires et traitements		4 802	- 4 802	-100
- Charges sociales		3 195	- 3 195	-100
Excédent brut d'exploitation	-13 475	-17 311	3 836	22,16
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	%	%		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante		1	- 1	-100
- Autres charges de gestion courante		3	- 3	-100
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-13 475	-17 313	3 838	22,17
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	%	%		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	1 619		1 619	N/S
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées				
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-11 855	-17 313	5 458	31,53
Résultat courant / chiffre d'affaires	%	%		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital	791 165	605 700	185 465	30,62
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	229	640	- 411	-64,22
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	718 098	542 156	175 942	32,45
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	72 838	62 904	9 934	15,79
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	10 996	7 698	3 298	42,84
Résultat net Comptable	49 987	37 893	12 094	31,92

ASPECTS FINANCIERS

Tableau de financement

Présenté en Euros

		31/12/2022	31/12/2021
CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	Résultat net comptable	49 987	37 893
	+ Dotations aux amortissements et aux provisions		
	- Reprise sur amortissements et sur provisions		
	+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés	718 098	542 156
	- Produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés	791 165	605 700
	- Subventions d'investissement virées au résultat		
	= Capacité d'autofinancement de l'exercice	-23 080	-25 651
CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	Cessions ou réductions de l'actif immobilisé		
	Prix de cessions des immobilisations incorporelles		
	Prix de cessions des immobilisations corporelles		
	Prix de cessions des immobilisations financières	794 740	605 700
	Remboursement de prêt, dépôts et créances immob.		
	Augmentation des capitaux propres		
	Augmentation de capital et apports		
	Augmentation des autres capitaux propres		
	Augmentation des dettes fin. : emprunts souscrits	101 100	80 760
	Total des ressources (I)	872 759	660 810
	Diminution des capitaux propres		
	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
	Réduction de capital, autres distributions		
	Réductions des autres capitaux propres		
	Acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés		
	Immobilisations incorporelles		
	Immobilisations corporelles		
	Immobilisations financières	615 164	811 095
	Octroi de prêt, dépôts et créances immobilisées	37 161	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
	Remboursement des dettes financières	159 815	30 000
	Total des emplois (II)	812 140	841 095
	Variation du fonds de roulement net global		
	Ressources nettes de fonds permanents (I-II)	60 619	
	Emplois nets de fonds permanents (II-I)		180 285

Présenté en Euros

Page 22

RESULTAT FISCAL

SAS 4FISH

Résultat fiscal

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BS-D 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 4FISH		Néant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
				Exercice N clos le 31/12/2022		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	214		
		Services *		218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitations reçues			226		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	13 475	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		244		
	Rémunérations du personnel *			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux amortissements *			254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	13 475
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	(13 475)
Produits financiers (III)	280	1 619	Charges financières (V)	294		
Produits exceptionnels (IV)				290	791 165	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	718 327
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348			
Impôt sur les bénéfices *	(VII)			306	10 996	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	49 987	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	49 987	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	10 996	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	347	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Détachements	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexties A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991				
	ZPANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44. sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septuagies)	993		
	Créance due au report en arrière du déficit			346	350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 deus A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 deus B)	643		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 deus B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 deus C)	647		
Déduction exceptionnelle (Art 39 deus D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 deus E)	641			
Déduction exceptionnelle (Art 39 deus F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 deus G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	60 983
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
Déficits antérieurs reportables *	dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	60 983

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: B2F5169119294C5E89DA35B32F150589

État: Complétée

Objet: Complétez l'enveloppe avec DocuSign : Décision annuelle d'approbation des comptes 2022.pdf

Enveloppe source:

Nombre de pages du document: 3

Signatures: 2

Émetteur de l'enveloppe:

Nombre de pages du certificat: 8

Paraphe: 3

Anna Tikhonova

Signature dirigée: Activé

Rothschild Martin Maurel - 29 avenue de Messine

Horodatage de l'enveloppe: Activé

Paris, - 75008

Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris

anna.tikhonova@rmm-co.com

Adresse IP: 62.23.96.133

Suivi du dossier

État: Original

Titulaire: Anna Tikhonova

Emplacement: DocuSign

05/10/2023 10:32:30

anna.tikhonova@rmm-co.com

Événements de signataire

Eric Fischmeister

eric.fischmeister@gmail.com

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

Signature

DocuSigned by:
Eric Fischmeister
1F45D2736BA1478...

Horodatage

Envoyée: 05/10/2023 10:35:52

Consultée: 10/10/2023 12:46:33

Signée: 10/10/2023 12:47:20

Sélection d'une signature : Style présélectionné

En utilisant l'adresse IP: 104.28.42.23

Signé à l'aide d'un périphérique mobile

Divulgate relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Accepté: 10/10/2023 12:46:33

ID: a5dda0fb-409c-4a4d-8a13-2d6e0a662c05

Événements de signataire en personne Signature

Horodatage

Événements de livraison à l'éditeur

État

Horodatage

Événements de livraison à l'agent

État

Horodatage

Événements de livraison intermédiaire État

Horodatage

Événements de livraison certifiée

État

Horodatage

Événements de copie carbone

État

Horodatage

Événements de témoins

Signature

Horodatage

Événements notariaux

Signature

Horodatage

Récapitulatif des événements de l'enveloppe

État

Horodatages

Enveloppe envoyée

Haché/crypté

05/10/2023 10:35:52

Livraison certifiée

Sécurité vérifiée

10/10/2023 12:46:33

Signature complétée

Sécurité vérifiée

10/10/2023 12:47:20

Complétée

Sécurité vérifiée

10/10/2023 12:47:20

Événements de paiement

État

Horodatages

Divulgate relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation de la Signature électronique (ci-après les « Conditions Générales d'Utilisation ») ont pour objet de définir et de convenir des modalités d'utilisation du procédé de Signature électronique mis en place par Rothschild Martin Maurel en vue de la Signature électronique de Document(s) dans le cadre de son activité, permettant principalement la souscription dématérialisée de sa gamme de produits et prestations de services ainsi que le recueil de documents ou justificatifs.

Pour ce faire, Rothschild Martin Maurel a choisi de recourir à un prestataire de services de certification électronique, la société DOCUSIGN FRANCE, en sa qualité de tiers de confiance et d'Autorité de certification. A ce titre, la société DOCUSIGN FRANCE est garante de :

- La sécurité et de la fiabilité du processus de Signature électronique ainsi que de sa conformité aux règles juridiques et techniques en vigueur,
- La constitution et de la conservation du dossier de preuves traçant les éléments d'échanges électroniques.

Le service proposé par Rothschild Martin Maurel est susceptible d'être complété, modifié ou remplacé à tout moment, notamment en fonction des évolutions technologiques.

I. DÉFINITIONS

Aux fins des présentes, les termes ci-après, utilisés dans la présente convention, sont définis de la manière suivante : • **Autorité de certification** : désigne l'autorité chargée d'émettre des certificats électroniques. La société DocuSign est désignée comme étant l'Autorité de certification.

• **Certificat** : désigne le fichier électronique attestant du lien entre les données de vérification de Signature électronique et le Signataire du(es) Document(s). Ce certificat est à usage unique.

• **Document(s)** : désigne(nt) tout fichier sous forme électronique adressé par Rothschild Martin Maurel, via le Service, pour Signature électronique par le(s) Signataire(s).

• **Fichier de preuves** : désigne le fichier créé par DocuSign lors de la signature du(es) Document(s) par le Signataire désigné permettant d'assurer la validité de l'acte signé, l'authentification du Signataire ainsi que l'ensemble des opérations réalisées sur le Document. A chaque Document signé correspond un Fichier de preuves, qui permet d'assurer la traçabilité et la preuve de la réalisation de la signature en ligne en cas de litige.

• **Dossier de preuves** : ensemble des éléments de preuve générés lors de la Signature électronique.

• **Règlement eIDAS** : désigne le règlement européen n°910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur et abrogeant la directive 1999/93/CE.

• **Service** : désigne l'ensemble des services visés dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation, et en particulier les conditions de mise en œuvre d'un procédé de Signature électronique permettant la Signature électronique d'un Document.

• **Signature électronique** : désigne, conformément aux dispositions du Code civil, l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant le lien entre une signature, qui identifie son auteur tout en manifestant le consentement de celui-ci aux obligations du Document concerné, et le Document auquel ladite signature s'attache. Aux fins des présentes, et en fonction de la solution

technique retenue, la notion de Signature Electronique pourra désigner une Signature Electronique Simple ou une Signature Electronique Avancée.

- Signature Electronique Avancée : a la définition prévue à l'article 26 du Règlement eIDAS ;
- Signature Electronique Simple : désigne l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant le lien de la signature avec le Document auquel cette dernière s'attache mais ne répondant pas aux exigences de la Signature Electronique Avancée.
- Signataire(s) : désigne toute personne physique ou morale ; (i) qui se connecte sur l'interface DocuSign à la demande de Rothschild Martin Maurel, (ii) pour qui un (des) Document(s) est(sont) élaboré(s) par Rothschild Martin Maurel, (iii) pour qui Rothschild Martin Maurel présente un (des) Document(s) à signer et, (iv) qui signe le(les) Document(s) électronique(s) après recueil de son consentement conformément au procédé de Signature électronique.
- Support durable : Tout instrument permettant de conserver les Documents signés électroniquement et/ou tout autre document faisant l'objet du présent service, de s'y reporter aisément à l'avenir et d'assurer leur(sa) reproduction à l'identique.

II. OBJET DU SERVICE

Rothschild Martin Maurel utilise l'outil de Signature électronique DocuSign® mis en œuvre selon le procédé suivant :

- création d'un acte original signé par l'apposition d'une Signature électronique ;
- horodatage du Document original ;
- création, transmission et archivage d'un fichier de preuves ;

Le procédé de Signature électronique mis en œuvre par Rothschild Martin Maurel a pour objet :

- de constituer et conserver la preuve du consentement par écrit du Signataire à la conclusion du(es) Document(s) par voie dématérialisée
- de faire produire les mêmes effets au procédé de Signature électronique qu'une signature manuscrite du Signataire apposée sur un Document établi sur un support papier.

En fonction de la nature du(es) Document(s) à signer, celui-ci pourra faire l'objet, au choix de Rothschild Martin Maurel, d'une Signature Electronique Simple ou Avancée sans préjudice sur la validité juridique dudit Document.

A cet égard, les parties conviennent expressément de reconnaître indistinctement la validité et les effets du(es) Document(s) quel que soit le type de Signature électronique utilisée, qu'il s'agisse d'une Signature Electronique Simple ou Avancée.

En conséquence, toute Signature électronique utilisée sera réputée :

- constituer, au sens de l'article 1367 du code civil, un procédé fiable d'authentification garantissant son lien avec le Document auquel elle s'attache
- et faire preuve du consentement univoque du Signataire aux stipulations, obligations, informations, données, faits et éléments contenu ou résultant du Document ayant fait l'objet de ladite Signature électronique.

La Signature électronique sera déclenchée et apposée au moment du clic sur le bouton «SIGNER» figurant sur la page de Signature électronique du(es) Document(s) ; et, en cas d'utilisation de la Signature Electronique Avancée, après renseignement du code à usage unique reçu (ci-après le « Code SMS ») par le Signataire dans l'espace réservé à cet effet, et/ou production d'un justificatif

d'identité. Cette action manifestant ainsi le consentement du Signataire.

III. ACCES ET UTILISATION DU SERVICE

Rothschild Martin Maurel propose au Signataire de consentir en ligne à un ou plusieurs Document(s) à l'aide d'un service de Signature électronique. L'accès et l'utilisation du procédé de Signature électronique supposent que le Signataire dispose d'une adresse électronique (e-mail) et d'un numéro de téléphone mobile valides.

Le Signataire devra informer Rothschild Martin Maurel de tout changement des éléments d'identification qu'il lui aura fournis le concernant, en particulier signaler dans les meilleurs délais toute modification de l'adresse électronique et du numéro de téléphone portable communiqués, étant entendu que toutes notifications et tous courriels adressés au nom de Rothschild Martin Maurel seront valablement envoyés à la dernière adresse électronique notifiée par le Signataire. Rothschild Martin Maurel ne saurait être tenue pour responsable en cas de manquement du Signataire à cette obligation et pour toute modification de situation qui n'aurait pas été signalée à Rothschild Martin Maurel. La responsabilité de Rothschild Martin Maurel ne pourra donc être recherchée si elle utilise une information non actualisée par suite d'un manquement aux obligations d'information susvisées.

L'utilisation du Service est conditionnée par l'acceptation des présentes Conditions Générales d'Utilisation. Le Signataire déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation et les avoir acceptées sans réserve en cochant la case prévue à cet effet avant de procéder à la Signature électronique du Document. A défaut d'acceptation, le Signataire n'aura pas accès au service et ne pourra pas signer électroniquement le Document. Le Signataire est informé qu'il a la possibilité de sauvegarder et/ou d'éditer les Conditions Générales d'Utilisation du Service, une fois qu'il les aura acceptées.

À tout moment, le Signataire peut demander une copie papier de tout Document signé ou mis à disposition par voie électronique. Le Signataire a la possibilité de télécharger et d'imprimer les Documents envoyés par Rothschild Martin Maurel via le système DocuSign pendant et immédiatement après la session de signature.

De la même manière, à tout moment, le Signataire peut demander à revenir au support papier et ce, sans frais.

IV. DESCRIPTIF DU PROCEDE DE SIGNATURE ELECTRONIQUE

La procédure de Signature électronique se déroule en plusieurs étapes successives, précisées ci-après. Le Signataire ne pourra valablement signer le(s) Document(s) qu'après avoir parcouru l'ensemble du Document et validé les différentes étapes requises, en cliquant sur le bouton « SIGNER ».

A - Présentation des documents

Avant d'engager la procédure de Signature électronique, le(s) Document(s) est (sont) mis à la disposition du Signataire au moyen d'un lien internet adressé, via l'Autorité de certification, à l'adresse électronique qu'il a préalablement communiqué à Rothschild Martin Maurel. Le Signataire est invité à en prendre connaissance pour en accepter ensuite les termes, en cliquant

sur le lien prévu à cet effet.

Les informations personnalisées, figurant sur le(s) Document(s) adressés par voie électronique, ont été renseignés par Rothschild Martin Maurel à l'aide des informations fournies par le Signataire.

B - Signature électronique et validation de la souscription (consentement)

Le Signataire est amené, au moyen du procédé de Signature électronique mis en place par Rothschild Martin Maurel, à signer électroniquement le(s) Document(s). La Signature électronique a la propriété :

- d'identifier le Signataire, le cas échéant à l'appui du Certificat électronique ;
- d'assurer la capacité de détecter toute modification ultérieure du ou des documents électroniques constituant le Document signé ;
- de préciser la date certaine à laquelle cette signature a été apposée électroniquement sur les documents électroniques constituant le Document signé.

En cas d'utilisation de la Signature Electronique Avancée, un Code SMS à usage unique, strictement personnel et confidentiel, est adressé au Signataire sur son téléphone portable personnel, pour lequel il aura préalablement renseigné le numéro de téléphone.

Le Signataire s'engage à garder ce Code SMS personnel et à prendre toutes les mesures propres à assurer la confidentialité de ce Code, et à ne pas le communiquer à un tiers ni à l'inscrire sur un quelconque document. Le Signataire est entièrement responsable de la conservation et de l'utilisation du code confidentiel et, le cas échéant, des conséquences de leur divulgation ou de leur utilisation par des tiers. La Signature électronique est déclenchée et apposée au moment du clic sur le bouton «SIGNER» figurant sur la page de Signature électronique du(s) Document(s). Si la nature du(es) Document(s) l'exige, d'autres mesures d'authentification complémentaires peuvent être mise en œuvre afin de pouvoir procéder à la Signature électronique du(es) Document(s), telles que l'apposition d'un code confidentiel à usage unique, nécessitant l'utilisation d'un téléphone mobile (code SMS) tel qu'indiqué ci-dessus, ou la communication d'une pièce d'identité ou tout autre justificatif qui s'avèrerait nécessaire.

C - Le dossier de preuves

Le dossier de preuves est généré lors de la signature dématérialisée du(es) Document(s). Ce dossier contient notamment :

- l'identité du Signataire,
- le(s) Document(s) signé(s) électroniquement,
- les traces des échanges.
- le certificat à usage unique, le cas échéant

Le Document signé électroniquement et le Fichier de preuve créé lors de la signature du Document permettent de garantir l'intégrité du Document et le lien entre le Signataire et le Document auquel il a consenti. Il contient l'ensemble des éléments de la transaction électronique (l'ensemble des données saisies, le résultat des différents contrôles, les données d'horodatage, l'identité du Signataire, l'original du Document signé électroniquement). Un exemplaire du Fichier de preuve est automatiquement envoyé par mail au Signataire à la fin du procédé de Signature électronique.

Le Fichier de preuves est conservé sur un Support durable pendant la durée légale de

conservation du(es) Document(s) à compter de la date d'apposition de la Signature électronique. Toutefois le Signataire dispose d'un droit d'accès à l'original du(es) Document(s) signé(s) électroniquement.

Une copie du Fichier de preuves peut être adressée au Signataire à tout moment avant le terme du délai d'archivage, sur simple demande écrite adressée à Rothschild Martin Maurel.

V. ENGAGEMENTS ET DECLARATIONS DU SIGNATAIRE

Le Signataire reconnaît avoir communiqué à Rothschild Martin Maurel les éléments permettant d'assurer son identification, et notamment l'adresse électronique (e-mail) utilisée pour mettre en œuvre le procédé de Signature électronique.

Le Signataire s'engage à vérifier les éléments pré-complétés figurant dans le(s) Document(s) à signer, et notamment les éléments d'identification (nom, date et lieu de naissance, adresse, etc...) le concernant. En cas d'erreur ou d'omission dans le(s) Document(s) à signer, le Signataire doit immédiatement le signaler à Rothschild Martin Maurel.

Toute donnée erronée communiquée par le Signataire engage sa responsabilité.

Par ailleurs, le signataire déclare qu'il est juridiquement capable et dispose de l'ensemble des droits, pouvoirs et autorisations nécessaires à la signature du(es) Document(s), et, d'une manière générale, que rien ne fait obstacle à la signature du(s) Document(s).

VI. CONVENTION DE PREUVES

Conformément à la réglementation en vigueur, le Signataire et Rothschild Martin Maurel entendent fixer les règles de preuves recevables entre eux dans le cadre du procédé de Signature électronique.

Il est ainsi précisé, en référence aux dispositions de l'article 46 du Règlement n° 910/2014 du parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur et abrogeant la directive 1999/93/CE (dit « Règlement eIDAS »), que les parties conviennent expressément que l'effet juridique et la recevabilité d'un document électronique comme preuve en justice ne peuvent être refusés au seul motif que ce document se présente sous une forme électronique ou qu'il a fait l'objet d'une Signature électronique.

En particulier, le Signataire et Rothschild Martin Maurel acceptent que le dossier de preuves tels que visé aux présentes, y compris les éléments d'identification utilisés dans le cadre de ce procédé, à savoir l'adresse électronique, les traces des échanges, le cas échéant le certificat à usage unique et/ou le Code SMS, soient admissibles devant les tribunaux et fassent preuve des données et des éléments qu'ils contiennent ainsi que des procédés d'authentification et des signatures qu'ils expriment, et ce conformément à la réglementation applicable.

Il est ainsi précisé que la solution mise en œuvre par Rothschild Martin Maurel consiste en une Signature électronique (Simple ou Avancée) réputée constituer un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache.

Par ailleurs, le Signataire reconnaît et accepte :

- que la Signature électronique, générée après avoir saisi le code SMS le cas échéant et coché les cases prévues, fasse preuve de son consentement univoque à la souscription du(s) Document(s).
- et que le(s) Documents signé(s) au moyen de la Signature électronique produisent les mêmes effets que s'ils avaient été établis sur un support papier et signés de manière manuscrite.

En conséquence, les Parties reconnaissent et acceptent qu'en cas de litige et/ou différend relatif au(x) Document(s), quelle qu'en soit la cause, le(s) Document(s) signé(s) au moyen de ladite Signature électronique, et ce quel que soit le type de Signature électronique utilisée (Simple ou Avancée), constituera un moyen de preuve valable et recevable tant entre elles qu'à l'égard de tout tiers, y compris devant toute juridiction et autorité administrative ou judiciaire.

VII. SECURITE

Dans le cadre de son accès au Service, il est expressément rappelé au Signataire qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Dans ces conditions, il appartient au Signataire de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels notamment de la contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau Internet ou de l'intrusion d'un tiers dans le système de son terminal à quelque fin que ce soit et de vérifier que les fichiers transmis ne contiennent aucun virus informatique. Rothschild Martin Maurel décline toute responsabilité quant à la propagation des virus informatiques, ainsi que sur toutes les conséquences qui pourraient résulter de ces virus.

Les Parties conviennent que Rothschild Martin Maurel ne pourra être tenue responsable, à l'égard du Signataire, pour tous dommages indirects tels que les pertes d'exploitation, perte de clientèle, préjudice commercial, perte d'investissement, perte de données et/ou de fichiers, atteinte à l'image de marque ainsi que pour tout incident et/ou indisponibilité qui pourrait survenir sur les réseaux de communication utilisés et les actions de tiers.

VIII. DONNÉES PERSONNELLES – LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, les informations et données personnelles recueillies auprès du Signataire, et/ou son représentant personne physique, dans les différents documents et conditions particulières visés ci-dessus, ne seront utilisées et ne feront l'objet de communications extérieures que pour les seules nécessités de la conclusion via le procédé de Signature électronique (y compris l'authentification du Signataire, la création et la conservation du certificat électronique) et l'exécution du(es) Document(s), de la gestion de la relation bancaire et pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires applicables. Le Signataire, et/ou son représentant personne physique, dispose d'un droit d'accès et de rectification, d'effacement, de limitation de traitement, ainsi que le droit à la portabilité de ses données. Le Signataire, et/ou son représentant personne physique, peut également s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à sa situation particulière, à ce que ses données à caractère personnel fassent l'objet d'un traitement. Il est précisé que l'exercice de certains de ces droits peut entraîner au cas par cas pour Rothschild Martin Maurel l'impossibilité de fournir un produit ou un service. En particulier, il est indiqué que toute opposition à la conservation et/ou à la communication de données à caractère personnel empêchera la délivrance

du Certificat. En acceptant les présentes, le Signataire, et/ou son représentant personne physique, accepte que ses données fassent l'objet d'un traitement, soient collectées, communiquées et conservées pendant les durées légales requises. Le Signataire, et/ou son représentant personne physique, peut aussi, à tout moment et sans frais, sans avoir à motiver sa demande, s'opposer à ce que ses données soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Le Signataire, et/ou son représentant personne physique, peut exercer ses droits ainsi que contacter le délégué à la protection des données personnelles en s'adressant auprès de l'agence où son compte est ouvert, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@rothschildandco.com. Le détail de la politique de protection des données personnelles de Rothschild Martin Maurel est présenté dans un document intitulé « Notice sur la protection des données personnelles » disponible en agence, sur le site internet de Rothschild Martin Maurel ou sur demande à l'adresse électronique susvisée.

IX. DROIT APPLICABLE ET LITIGES

La présente convention est rédigée en langue française qui fait seule foi.

Pour l'exécution de la présente convention, les parties décident d'élire domicile en leur siège social ou à leur domicile.

Les parties déclarent que la présente convention est soumise à la loi française.

En cas de litiges, les tribunaux compétents pour statuer sur les différends nés de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, seront, conformément au droit commun, ceux du ressort du domicile ou de l'établissement du défendeur.